

La performance d'une unité de vérification interne

Les vérificateurs internes qui ont eu le privilège d'assister à la Conférence internationale francophone 2002, en octobre dernier, ont été informés des meilleures pratiques de gestion qui permettent aux organisations d'être performantes. Ils ont pu aussi prendre conscience de l'importance de recentrer leur rôle vers des travaux plus stratégiques pour conseiller adéquatement leur organisation en matière de performance.



Le vérificateur interne doit constamment être sensible aux priorités et préoccupations de la haute direction de son ministère ou de son organisme. Le vérificateur interne doit être axé sur les orientations, les valeurs et les résultats de son organisation avec, comme finalité, le service aux citoyens.

Pour faire la promotion d'un environnement de travail performant, le vérificateur interne doit lui-même être « à la hauteur », ce qui veut dire, entre autres, être en maîtrise des meilleures pratiques et méthodes et démontrer une grande rigueur intellectuelle dans son travail. C'est à ces conditions que le vérificateur interne sera capable d'influencer son environnement et de contribuer, par ses travaux, à donner confiance à la haute direction quant à ses processus de gestion.

Il est donc important de prendre le temps de faire le point sur ces questions, de pouvoir saisir les enjeux et de partager avec nos pairs nos réflexions réciproques. À cette fin, le prochain colloque conjoint du Comité des responsables de la vérification interne et de l'Institut des vérificateurs internes – section de Québec portera sur la **compétence**, les **normes** et les **meilleures pratiques en vérification interne**.

Jacques Dumas, directeur de la vérification interne
Commission des normes du travail

SOMMAIRE

La performance d'une
unité de vérification interne 1

Sessions d'information 2

Dîner conférence 5

Assemblées plénières 6

Juricomptabilité 8

Fête pour les bénévoles
de la Conférence 10

Reconnaissances 13

Session d'information

Tables rondes sur le programme de contrôle de gestion et la gestion des risques

Dans la foulée des exigences de la *Loi sur l'administration publique*, les unités de vérification interne ont manifesté le besoin d'être mieux préparées à appuyer leur organisation dans l'exercice de leurs nouvelles responsabilités. La vérification interne est appelée à assister et à conseiller les autorités sur la mise en place d'un programme de contrôle de gestion ainsi que sur les approches de gestion des risques et des contrôles.

Dans cette perspective, le Comité des responsables de la vérification interne (CRVI) a effectué un sondage à l'automne 2001 afin de connaître les besoins de ses membres sur le programme de contrôle de gestion et la gestion des risques. Ce sondage a révélé que les membres privilégiaient des projets de « réseautage » et de « tables rondes » afin de pouvoir échanger entre eux.



Le 24 octobre 2002, les deux présentations ont été reprises pour le bénéfice des responsables de la vérification interne œuvrant à Montréal.

C'est ainsi qu'une première expérience de « réseautage » a été organisée le 18 septembre 2002 à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Cette expérience a consisté en une présentation faite par M. Roger Langlois, qui était à ce moment le directeur de la vérification interne et assurance qualité à la RAMQ. M. Langlois était accompagné de M. Jean-François Drolet, vérificateur à la RAMQ. Il a abordé le sujet de la gestion intégrée des risques et discuté avec les participants d'une approche diagnostique du « programme de contrôle de gestion ».

Une seconde activité s'est déroulée dans les locaux du CRVI, le 24 septembre 2002. M. Claude Gauthier, directeur de la vérification interne et des enquêtes au ministère du Revenu du Québec (MRQ), et M. Pierre Gagné ont fait part de leur expérience sur le diagnostic portant sur les risques de gouverne et l'identification des contrôles en place ou à mettre en place. Ils ont aussi abordé la question des étapes prévues relativement aux risques d'opération et des ressources.

L'objectif premier de cette activité, soit de favoriser les échanges d'idées entre les membres, a été largement atteint. Les questions soulevées de même que les commentaires apportés par les participants au cours de ces séances témoignent que les sujets étaient à propos, et que la formule retenue de « réseautage » est appropriée.

Quelques éléments ont été mis en évidence par les participants lors de ces rencontres, notamment l'importance d'avoir l'aval des gestionnaires concernés et de la haute direction. Le parrainage du projet par le sous-ministre ou le dirigeant d'organisme est un facteur de succès dans la démarche d'implantation d'un programme de contrôle de gestion adapté aux risques de l'organisation. Le fait d'obtenir les préoccupations stratégiques de la haute direction puis ceux des gestionnaires concernés est aussi primordial. Enfin, il importe de bien identifier le rôle conseil d'accompagnement de la vérification interne.

Par ailleurs, il est recommandé de s'adjoindre une ressource experte pour une première expérience. De plus, il est important de « bien vendre le produit », afin de démontrer la plus-value du Programme de contrôle de gestion et la gestion des risques.

Marc Bégin, directeur adjoint
Comité des responsables de la vérification interne

Session d'information

Echanges sur la validation des rapports annuels de gestion

Un des mandats importants de plusieurs responsables de la vérification interne en 2002 a été la validation du rapport annuel de gestion de leur ministère ou de leur organisme. Cette opération terminée, plusieurs ont manifesté le besoin de faire le point avec leurs collègues sur ce dossier afin de partager leurs expériences et d'échanger sur leurs façons de faire.



De là, est née l'idée d'organiser une table ronde sur le sujet et de demander à deux volontaires de bien vouloir faire part à leurs confrères et consœurs de travail de leur expérience respective. M. Jacques Dumas, directeur de la vérification interne à la Commission des normes du travail et M. Claude Gauthier, directeur de la vérification interne et des enquêtes au ministère du Revenu, accompagné de M. Pierre Gagné, ont accepté cette invitation.

Le 28 novembre 2002, dans les locaux de la Commission des normes du travail, ils ont expliqué respectivement leur démarche, exemples à l'appui. Il ressort de ces discussions les constats suivants :

- les travaux préliminaires sont extrêmement importants lors de cette opération de validation ;
- le vérificateur interne doit être un accompagnant lors de l'élaboration de la planification stratégique de son ministère ou de son organisme. C'est là que la formulation des objectifs et des indicateurs prend toute son importance et cela a un impact sur la signification des résultats lors de la rédaction du rapport annuel ;
- on constate que la notion de performance est définie différemment selon les individus ;
- le temps consacré à l'examen des données est une préoccupation relevée chez plusieurs participants ;
- les relations entre le rédacteur du rapport, le vérificateur interne et les gestionnaires ont aussi suscité des échanges.

Fort de cette expérience, il s'est avéré pertinent d'organiser, à la fin janvier 2003, une rencontre similaire pour les vérificateurs internes de Montréal.

Nous tenons à remercier MM. Jacques Dumas, Claude Gauthier et Pierre Gagné d'avoir accepté de nous faire partager leurs expériences !



Marc Bégin, directeur adjoint
Comité des responsables de la vérification interne

Session d'information

Table ronde en matière de protection des renseignements confidentiels

Le 19 février dernier s'est tenue, au CRVI, une table ronde sur la protection des renseignements confidentiels (PRC). Cette table ronde était animée par MM. Clément Jean et Luc Tremblay de la Direction de la vérification interne et des enquêtes du ministère du Revenu du Québec (DVIE).

Les présentateurs ont fait bénéficier de l'expérience de la DVIE qui avait comme mandat de réaliser une évaluation des risques et un recensement des contrôles en place en matière de gestion des renseignements confidentiels.

L'évaluation a fait appel aux cinq phases de vie de l'information :

- définition des besoins en information ;
- acquisition de l'information ;
- utilisation ;
- communication ;
- disposition ou destruction, lorsque l'information n'est plus utile.



La méthodologie a consisté à accompagner, par une approche d'autoévaluation par direction générale, les personnes désignées par le Ministère dans le but d'identifier et d'analyser les situations potentiellement à risque dans leurs différents domaines d'activité. Des fiches descriptives de risques ont été complétées à cette fin. Deux cent cinquante personnes ont été rencontrées lors de 69 ateliers pour en arriver à un répertoire ministériel des événements à risque et des contrôles en matière de protection des renseignements confidentiels.



Les travaux exécutés par la DVIE ont mené à l'élaboration d'une carte ministérielle des risques et des contrôles permettant d'obtenir un portrait global de la PRC au ministère du Revenu. Ces résultats ont été soumis au Comité ministériel de la protection des renseignements confidentiels, afin qu'il puisse identifier ses priorités d'amélioration en la matière.

Il se dégage des travaux réalisés par la DVIE que :

- le contact avec la haute direction doit être maintenu, puisqu'il est un facteur de succès majeur dans une telle entreprise ;
- la sélection des participants aux ateliers est importante et ce, dans le but d'obtenir une meilleure collaboration ;
- le vote par consensus est privilégié lors des ateliers sur l'évaluation des risques ;
- parmi les résultats observés suite à cette opération, on note une plus grande sensibilisation du personnel à la PRC ;
- le ministère du Revenu dispose maintenant d'information de premier plan pour alimenter le programme de contrôle de gestion ;
- ce mandat a permis de transférer à des gestionnaires de l'expertise en méthodologie d'autoévaluation, non seulement pour l'évaluation des risques, mais aussi pour d'autres situations.

La présentation de MM. Clément Jean et Luc Tremblay fut fort appréciée des participants.

Marc Bégin, directeur adjoint
Comité des responsables de la vérification interne

Dîner-conférence... 21 novembre 2002

Bilan de la gestion des risques à la Régie des rentes du Québec



Conférencière invitée, M^{me} Sylvie Barcelo, vice-présidente aux services à l'organisation à la Régie des rentes du Québec.

La Régie des rentes du Québec (Régie) a réalisé depuis deux ans une quinzaine d'analyses de risque portant, entre autres, sur les processus d'affaires ainsi que sur certains processus de soutien dont la protection des renseignements personnels.

En 2001, la Régie a élaboré un cadre de gestion intégrée des risques lui permettant d'avoir une vision globale des risques et d'améliorer le processus de décision, tout en ayant comme finalité, l'amélioration de la performance de l'organisation.

M^{me} Barcelo a dressé une rétrospective du chemin parcouru en termes d'analyses de risques et elle a présenté un bilan incluant

des éléments d'une politique de gestion des risques, des exemples des indicateurs et des outils utilisés à la Régie. Elle a, de plus, fait part des bénéfices qui en découlent et des démarches qui se poursuivent.

La présentation en format Power Point est disponible sur le site Internet du CRVI, à l'adresse suivante :

<https://www.membres.crvi.gouv.qc.ca/presentations.asp>

MERCI DE VISITER LE SITE INTERNET DU CRVI !

Nous vous invitons à visiter le site WWW.CRVI.GOUV.QC.CA

Il est constamment enrichi et vous donne accès, notamment :

- aux documents édités par le CRVI ;
- à de nombreux liens intéressants, dont les organismes centraux, le Vérificateur général du Québec, les lois du Québec ;
- à des formulaires d'inscription pour les activités ;
- à l'agenda ;
- à un intranet (section réservée aux membres).

Le site Internet est également accessible par l'intranet gouvernemental :

<http://www.intranet.qc.ca/intranet-clients/> « Administration générale ..→ Association »



Assemblée plénière... 31 octobre 2002

Une gestion administrative plus souple,
plus efficace et davantage « en contrôle »



M. François Turenne, secrétaire associé au Sous-secrétariat aux Politiques budgétaires et aux programmes, au Secrétariat du Conseil du trésor (SCT).

La *Loi sur l'administration publique* comporte trois axes de changement : elle instaure un cadre de gestion axé sur les résultats, elle prévoit un cadre de gestion des ressources plus souple assorti d'une plus grande imputabilité, et elle redéfinit les rôles des organismes centraux en matière de contrôle tout en reconnaissant la responsabilité première

des ministères et des organismes quant à l'exercice du contrôle. Dans cette foulée, le Secrétariat du Conseil du trésor pose des gestes en vue de définir un cadre de gestion plus souple et pour que soit mieux comprise la fonction contrôle dans un contexte de modernisation.

En outre, M. François Turenne a expliqué, plus en détails, certains assouplissements relatifs à la gestion budgétaire et en faisant état des travaux en cours au SCT sur la fonction contrôle.

Mishèle Bérubé, directrice exécutive
Comité des responsables de la vérification interne



Des participants attablés avant l'assemblée plénière.



M^{mes} Andréanne Hamel et Céline Michaud fin prêtes à recevoir les participants.

Assemblée plénière... 5 décembre 2002

Présentation sur GIRES



La conférencière invitée, M^{me} Christiane Côté, directrice du Soutien à l'utilisation au Sous-secrétariat à la Gestion intégrée des ressources du Secrétariat du Conseil du trésor (GIRES).

Dans le cadre de sa présentation au CRVI, la conférencière a fait un tour d'horizon de la solution GIRES, le plus important projet informatique entrepris par le gouvernement du Québec.

Il a été notamment question du contexte général et de l'organisation du projet. M^{me} Côté a passé en revue la structure de concertation du projet, son fonctionnement et les principaux processus qui seront mis en œuvre dans les domaines des ressources humaines, financières et matérielles. Il a été

aussi question du calendrier d'implantation de GIRES, de l'ordonnancement des ministères et des organismes et de l'état d'avancement du projet.

Cette présentation est disponible sur le site Internet – section membres, à l'adresse suivante
<https://www.membres.crvi.gouv.qc.ca/presentations.asp>

Mishèle Bérubé, directrice exécutive
Comité des responsables de la vérification interne



Des participants bien attentifs.



À l'approche du temps des fêtes, les gens aiment se rencontrer, tout simplement pour être ensemble...

La juricomptabilité



Au cours des dernières années, l'économie mondiale a été secouée par de nombreux scandales financiers. Plusieurs enquêtes ont permis de mettre en accusation les présumés auteurs de ces délits, et cette saga judiciaire est loin d'être terminée. On peut imaginer toute la foule d'enquêteurs, d'avocats et de juristes qui ont été engagés afin de présenter les éléments nécessaires pour justifier une mise en accusation par le procureur. C'est lorsqu'on soupçonne une fraude ou une irrégularité que les services

du juricomptable sont sollicités. Il est un allié de premier ordre du procureur afin de lui fournir assistance dans toutes les étapes des procédures menant à faire la preuve de la fraude.

Mandat du juricomptable

Essentiellement, le juricomptable a pour mandat de prévenir et de détecter la fraude. La juricomptabilité est une discipline relativement nouvelle même si elle existe depuis une quinzaine d'années au Canada. Elle regroupe un ensemble de services de comptabilité et d'enquête et requiert une expertise comptable et juridique qui en font un domaine de spécialisation complexe.

Définitions

L'Institut Canadien des Comptables Agréés définit la juricomptabilité comme étant « l'application de compétences financières et d'un esprit d'investigation à l'examen de questions non résolues, compte tenu des règles de preuve applicables ». Le Dictionnaire de la comptabilité et de la gestion financière définit la juricomptabilité comme une « discipline qui se préoccupe des liens pouvant exister entre des faits économiques et des problèmes juridiques de nature criminelle ou civile ».¹

Champs de pratique

La juricomptabilité est donc une spécialité qui touche les domaines financiers, économiques et juridiques et qui exige de ses praticiens des compétences particulières et des qualités d'investigateur afin d'œuvrer dans les secteurs où il y a des différends, des litiges ou de la fraude.

C'est un domaine comptable en émergence, tout comme l'est la criminalité reliée à la fraude et au blanchiment d'argent. Cette discipline est d'une grande utilité aux conseillers juridiques, que ce soit pour calculer un manque à gagner ou évaluer des dommages, ou bien pour interpréter des rapports d'experts-comptables lors d'un litige.

L'expertise du juricomptable est aussi sollicitée en matière de droit criminel : le juricomptable est un allié des forces policières en matière de faillites frauduleuses, de paiement de commissions secrètes, de contrefaçons, d'extorsions, de négligence criminelle, de transferts illicites de capitaux, de fraudes électroniques, etc.

Les entreprises peuvent aussi recourir aux services de la juricomptabilité. Qu'il s'agisse de déterminer le coût d'une faute professionnelle, de préjudices économiques, d'un litige au civil ou d'une réclamation pour un congédiement injustifié, les entreprises peuvent compter sur l'expérience et la formation spécialisée du juricomptable.

Nous pouvons aussi souligner les services rendus par la juricomptabilité aux compagnies d'assurance, aux gouvernements, aux organismes publics et aux institutions financières dans des domaines tels que l'évaluation de dommages suite à un sinistre, les enquêtes pour fraudes fiscales, boursières ou bancaires, etc. Le juricomptable pourra rechercher des preuves de nature financière, les analyser et les présenter à titre de témoin expert devant les tribunaux.

Compétences requises

Le travail du juricomptable est très diversifié. Il requiert d'abord d'être un excellent vérificateur, même si l'approche du juricomptable est différente de celle du vérificateur. En effet, le juricomptable est à l'affût de tout indice pouvant constituer une preuve, tandis que le vérificateur présume de la bonne foi de son client. Certes, le juricomptable aura besoin de ses connaissances en vérification pour l'aider à accomplir son travail. De plus, pour être un bon juricomptable, celui-ci devra avoir un esprit analytique et ouvert. Ce sera un « Sherlock Holmes », c'est-à-dire un fin observateur, très curieux et ayant du flair. Il devra être capable d'exprimer facilement ses idées autant oralement que par écrit.

Associations professionnelles

C'est une discipline qui est un volet de la profession comptable tout en ayant ses propres titres de compétence. Le titre le plus répandu est celui de CFE (certified fraud examiner) de l'« Association of Certified Fraud Examiners », un organisme d'origine américaine reconnu internationalement. Au Canada, l'« Association of Certified Forensic Investigators of Canada » décerne le titre de CFI (certified financial investigator, enquê-

teur de fraude certifié). Cependant, il n'est pas obligatoire de détenir un de ces deux titres pour travailler en juricomptabilité : détenir un titre professionnel suffit.

Il est intéressant de savoir qu'il existe un titre de spécialiste en juricomptabilité pour comptable agréé. Pour obtenir ce titre appelé CA-EJC, il faut d'abord avoir en main son diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) en juricomptabilité. Il existe par ailleurs, un organisme, l'Alliance pour l'excellence en juricomptabilité, qui œuvre en collaboration avec l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) afin d'encadrer ce volet de la profession comptable. L'Alliance a pour vision de renforcer la pertinence, le pouvoir d'attraction et la prééminence du titre CA-EJC en exerçant le leadership et l'influence nécessaires pour appuyer les activités professionnelles diversifiées et complexes de ses membres².

En tant que vérificateur interne, nous pouvons être interpellés par la haute direction en matière de prévention de la fraude, d'enquêtes, d'évaluations ou de litiges. Dans de telles situations, nous devons nous demander si nous avons les ressources et l'expertise requises pour répondre aux demandes ou si nous ne devons pas plutôt recourir à des professionnels de l'externe, en l'occurrence, des juricomptables.

Les unités de vérification interne, ayant suffisamment de mandats à traiter en juricomptabilité, pourraient être avantagées d'avoir des ressources professionnelles formées en la matière.

Marc Bégin, directeur adjoint
Comité des responsables de la vérification interne

¹ Dictionnaire de la comptabilité et de la gestion financière, L'Institut Canadien des Comptables Agréés, Louis Ménard, CA, 1994

² Rapport annuel de l'Alliance pour l'excellence en juricomptabilité, septembre 2002

Conférence internationale francophone 2002

Fête des bénévoles

Le 23 janvier 2003, à la salle Panorama du Hilton Québec, se déroulait une cérémonie de remerciements préparée à l'intention des bénévoles qui, au cours des deux dernières années, ont travaillé pour l'organisation et la tenue de la Conférence internationale francophone 2002 (Conférence).

Les coprésidents de la Conférence, MM. Paul-Henri Matte et Michel Paré, le président de l'Institut des vérificateurs internes, M. Clément Clément, et le président d'honneur de la soirée, M. Guy Morneau, ont prononcé chacun un bref discours à l'endroit des personnes ayant contribué au succès de la Conférence.



M. Paul-Henri Matte, coprésident de la Conférence.



M. Clément Clément, président de l'IVIQ.



M. Michel Paré, coprésident de la Conférence.



M. Guy Morneau, président-directeur général de la Régie des rentes du Québec agissant à titre de président d'honneur.



*MM. André Huard, Raynald Noël,
Clément Clément.*



Plusieurs bénévoles ont adressé leurs remerciements à M. Paul-Henri Matte, organisateur de cette belle fête.

« Il m'a fait très plaisir de recevoir une plaque de remerciement relativement à la Conférence internationale francophone d'octobre 2002. Je suis très heureuse d'avoir pu contribuer à l'organisation de cet événement. Votre geste est très apprécié. »

Marie-Josée Bégin de Lemieux Nolet

« J'ai reçu votre diplôme de remerciement et vos cadeaux souvenirs. J'apprécie beaucoup et je vous en remercie. Si dans l'avenir nous avons encore à travailler ensemble, il me fera plaisir de vous aider. Merci beaucoup encore une fois. »

Denise Fournier du Groupe Desjardins assurances

« Je tenais encore à te féliciter et remercier pour la soirée remerciements aux bénévoles. Ce fut fort agréable de célébrer ces beaux moments passés ensemble à l'organisation de la conférence. Bravo, pour la magnifique organisation de cette soirée : cocktail, cadeaux, prix et, bien sûr, l'excellente chorale que j'ai fort appréciée. Bravo, à tous les responsables de cette activité. »

Paul Dion de l'Industrielle Alliance

« Je tiens encore à vous exprimer mes remerciements pour la belle fête organisée pour nous. »

Marie-Claude Bernier du ministère de la Famille et de l'Enfance

«... Bravo encore pour la très belle soirée d'hier. »

Marc Laurin du ministère des Ressources naturelles

« ...je tiens à te remercier pour la soirée d'hier, c'était très bien et très agréable de se retrouver. Merci pour tout, c'était super ! Je sais ce que ça représente organiser une soirée... »

Geneviève Rompré du ministère des Ressources naturelles

« Pour la soirée d'hier, je veux te remercier grandement de cette belle activité. Comme le disait ton patron, on a souvent tendance à oublier cette étape. C'est donc parfait à tout point vue. Merci encore une fois... »

Jacques Dumas de la Commission des normes du travail

« Un tout petit mot pour te remercier ainsi que les membres de ton équipe pour l'activité que vous avez préparée pour tous les bénévoles de la Conférence 2002. Ce fut un succès et j'ai grandement apprécié... »

André Gervais du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

« Merci pour la belle soirée que tu nous a organisée hier soir. J'ai bien apprécié revoir les personnes qui ont contribué à la réussite de l'événement. »

Lucie Roy du Secrétariat du Conseil du Trésor

« Je voulais à nouveau te remercier pour tout et particulièrement pour ta façon de faire dans la gouverne de ce beau projet de la Conférence francophone et de l'avoir si bien conclue. Bravo et encore Merci ! »

Jacques Ouimet du ministère de l'Industrie et du Commerce



Le Groupe vocal Atmosphère de Beauport venait clore cette belle cérémonie.

5 à 7 des fêtes, une première...

Les présidents de l'Institut des vérificateurs internes et du Comité des responsables de la vérification interne conviaient leurs membres à un cocktail, le 5 décembre 2002, afin de souligner le temps des fêtes. Cette activité sociale fut fort appréciée.





Lors de l'assemblée plénière tenue à Montréal le 6 mars 2003, le CRVI a souligné l'apport exceptionnel de M. Paul-Henri Matte à l'organisation de la Conférence internationale francophone 2002.

M. Marc Laurin, vice-président du conseil d'administration, lui a remis, au nom de tous, une « plaque-reconnaissance », sur laquelle on peut lire :

ON RECONNAÎT L'ARBRE À SES FRUITS !



*Mille mercis à
Paul-Henri Matte*

PRÉSIDENT DU COMITÉ ORGANISATEUR
POUR SON ENGAGEMENT DES PLUS ENTHOUSIASTES,
SON POSITIVISME ET SON ESPRIT D'ENTREPRISE.

La Conférence internationale francophone 2002 fut une réussite.



Le Comité des responsables de la vérification interne t'exprime toute sa gratitude !

Hommage à M. Édouard Lavoie

Vingt-huit ans de carrière en vérification



M. Paul-Henri Matte remet une plaque souvenir à M. Édouard Lavoie afin de le remercier pour le travail qu'il a accompli à titre de président organisateur des Grands Prix du CRVI, 2^e édition. Sur cette plaque on pouvait lire : « Mille mercis à Édouard Lavoie qui a agi à titre de président du comité organisateur des Grands Prix du CRVI, édition 2002 et pour son engagement dans la promotion de la vérification interne ».

M. Édouard Lavoie, C.A., directeur de la vérification interne au ministère des Relations internationales, a plus de 28 ans d'expérience en vérification. Monsieur Lavoie est un homme engagé dans sa profession. On le décrit comme étant un vérificateur chevronné et rigoureux dans son travail.

Ci-dessous un court *curriculum vitae* qui en dit long.

- **1972 - 1978** **Vérificateur**
Vérificateur général du Québec
- **1978 - 1980** **Analyste financier - Service des Caisses d'épargne et de crédit**
Ministère des Consommateurs, des Coopératives et des Institutions financières
- **1980 - 1985** **Vérificateur interne**
Ministère des Affaires intergouvernementales
- **1985 -** **Directeur de la vérification interne**
Ministère des Relations internationales

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

- 1980 - 1989** **Membre actif** du Comité consultatif du Conseil du trésor en matière de vérification interne. Il organise, entre autres choses, des tables rondes pour les vérificateurs internes.
- 1985 - 1986** **Président** de l'Institut des vérificateurs internes – section de Québec. Avant de pourvoir le poste de président, il occupe celui de trésorier et prépare des journées de formation et des déjeuners conférences.
- 1987 - 1989** **Trésorier** au sein du conseil d'administration de l'Institut de la gestion financière du Canada – section de Québec.
- 1992 - 1994** **Administrateur** au conseil d'administration du CRVI.
- Janvier 1998** **Conférencier** lors d'un important colloque CRVI/IVIQ dont le thème était *Risques et contrôles – une dimension à apprivoiser*.
- 1998 - 2000** **Membre de groupes de travail du CRVI**
- 2000 -** **Finaliste** dans la catégorie mandat de vérification lors des Grands Prix du CRVI, 1^{er} édition.
- Août 2001** **Président** du comité organisateur de la 2^e édition des Grands Prix du CRVI, soit l'édition 2002.

M. Lavoie est aussi membre de : l'Ordre des comptables agréés du Québec ; l'Institut des vérificateurs internes – section de Québec ; l'Association des professionnels de la vérification et du contrôle des systèmes d'information – section de Québec et de la FCVI.

Bienvenue à tous les nouveaux membres du crvi !
Bonne chance dans vos nouvelles fonctions, aux membres qui ont muté ou
qui ont gravi les échelons de la hiérarchie !
Bonne retraite !

Depuis le 1^{er} avril 2002,

- une organisation s'est dotée d'une unité en vérification interne. Il s'agit de la Financière agricole du Québec, représentée par Mme Jocelyne Hains, directrice de la vérification interne ;
- six organisations ont nouvellement joint les rangs du CRVI :

Organisations	Représentants
Ministère de la Culture et des Communications	M. Gaétan Allard
Tourisme Québec	Mme Clémence Verret
Ville de Québec	M. Lambert Légaré
Ville de Lévis	M. Jacques Leblanc
Ville de Longueuil	M. Pierre Poisson
Ville de Montréal	M. Michel Doyon

Nous souhaitons, particulièrement, une bonne retraite à M. Marcel Bélanger, directeur de la vérification interne à la Société d'habitation du Québec. M. Bélanger était membre du CRVI, depuis sa création en avril 1989. M. Sélim Massouh a pourvu son poste.

Nous ne pouvons passer sous silence le départ de M. Serge Giguère, directeur de la vérification interne et des enquêtes à la SAAQ. Ce dernier a réintégré, le 17 mars dernier, les rangs du Vérificateur général du Québec. Merci Serge pour ton engagement à la fonction de vérification interne et au CRVI. Bon succès dans tes nouvelles fonctions !

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- M. Paul-Henri Matte, **président**
Directeur de l'audit interne à la Régie des rentes du Québec
- M. Marc Laurin, **vice-président**
Directeur de la vérification interne au ministère des Ressources naturelles
- Mme Mishèle Bérubé, **directrice exécutive**
Comité des responsables de la vérification interne
- M. Benoît Boivin, **administrateur**
Directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
Ministère de l'Environnement et Société de la Faune et des Parcs du Québec
- M. Jacques Dumas, **administrateur**
Directeur de la vérification interne à la Commission des normes du travail
- M. Jacques Ouimet, **administrateur**
Directeur de la vérification interne au ministère de l'Industrie et du Commerce
- M. Benoit Poulin, **administrateur**
Directeur de l'audit et de l'évaluation à la Sûreté du Québec

AGENDA

- **2 avril 2003** Dîner-conférence CRVI / IVIQ
La gouvernance dans les organisations
Une application concrète – Mouvement Desjardins
Conférencière invitée: **M^{me} Pauline D'Amboise**, secrétaire générale du Mouvement Desjardins
Lieu: Hôtel Palace Royal situé au 775, avenue Honoré Mercier à Québec (secteur Carré D'Youville).
Salle Amboise à 11 h 30
- **2 mai 2003** - Colloque CRVI / IVIQ
Compétences, normes et meilleures pratiques en vérification interne
- **4 juin 2003** Tournoi de golf IVIQ / APVCSI / CRVI
Club de golf Le Grand Portneuf
- **10 juin 2003** Assemblée générale annuelle et plénière
Espaces dalhousie, 84, rue Dalhousie (Vieux Port) Québec

M. Paul-Henri Matte, président du CRVI remercie



M^{me} Louise Plante



M. Roger Langlois



M. Claude Stevens

Merci Claude, Louise et Roger pour l'excellent travail que vous avez effectué à titre de membres du conseil d'administration du CRVI.

Louise, nous te souhaitons une paisible et bonne retraite. Pour vous, Claude et Roger, beaucoup de succès dans vos nouvelles fonctions !

Projet de guide sur la planification stratégique

Le Secrétariat aux priorités et aux projets stratégiques du ministère du Conseil exécutif est à élaborer un **Guide de bonnes pratiques en planification stratégique** ayant pour objectif de proposer des conseils, des exemples et des pratiques en matière de planification stratégique.

Ce guide « n'est pas destiné à remplacer le Document de référence, publié par le ministère du Conseil exécutif en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du trésor, lequel fait connaître les lignes directrices gouvernementales en matière de planification stratégique ». Cet outil de travail fait l'objet d'une consultation à l'issue de laquelle il sera diffusé à l'intention de toutes personnes, conseiller ou dirigeant, intéressées à la démarche de planification stratégique devant conduire à un plan stratégique pluriannuel.

Pour obtenir de l'information additionnelle, vous pouvez joindre M^{me} Marie-José Péan, directrice de l'agenda gouvernemental et planification stratégique au numéro 646-5946.

Partenaires

Volume 9 - numéro 1

Éditeur

Paul-Henri Matte

Adjointe à l'édition

Céline Michaud

ISSN : 1192-0614

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec

Comité des responsables de la vérification interne

888, rue Saint-Jean, bureau 402

Québec (Québec) G1R 5H6

Téléphone : (418) 646-3169

Télécopieur : (418) 644-5281

Courriel : crvi@crvi.gouv.qc.ca

Internet :

<http://www.crvi.gouv.qc.ca>